
Programme de Formation

Droit social- Le référent harcèlement sexuel et agissement sexiste

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Le public visé par cette formation comprend principalement les chefs d'entreprise, les référents du harcèlement sexuel, ainsi que toute personne ayant pour mission de gérer la lutte contre le harcèlement sexuel au sein de leur organisation. Cette formation est également pertinente pour les membres du CSE et toute personne souhaitant approfondir ses connaissances sur le sujet.

Les participants qui tireront le plus de bénéfice de cette formation sont ceux qui occupent des postes de responsabilité et qui ont un rôle dans la prévention et la gestion des conflits au travail. Les responsables des ressources humaines et les managers seront également des candidats idéaux pour cette formation, car ils sont souvent en première ligne lorsqu'il s'agit de traiter des situations de harcèlement.



Objectifs pédagogiques

Les principaux objectifs de cette formation sont d'abord de permettre aux stagiaires de repérer et décrire les enjeux liés aux violences sexuelles, ainsi que de comprendre les distinctions entre harcèlement sexuel et agissements sexistes. Ce parcours vise également à décrire le rôle crucial du Comité Social et Économique (CSE) et du référent en matière de lutte contre ces situations, en soulignant l'importance de la collaboration avec les autres acteurs internes et externes de l'entreprise.

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de cerner les différentes notions liées au harcèlement sexuel et d'identifier les situations qui peuvent être qualifiées de telles. Ce savoir-faire est essentiel pour toute personne impliquée dans la gestion des ressources humaines ou la prévention des risques psychosociaux.

Cette formation permettra aux participants de devenir des acteurs éclairés dans la lutte contre le harcèlement sexuel, en leur fournissant les outils nécessaires pour intervenir efficacement dans leur environnement de travail.



Description

La formation est conçue pour fournir aux participants une compréhension approfondie des enjeux liés au harcèlement sexuel et aux agissements sexistes en milieu professionnel. Au cours de cette formation de 7 heures, les stagiaires exploreront divers aspects du harcèlement sexuel, y compris les définitions, les différences entre harcèlement et drague, ainsi que les risques associés. Les participants auront l'occasion de participer à des ateliers interactifs, où ils pourront discuter des stéréotypes et des discriminations, et comment ceux-ci influencent la perception et la gestion du harcèlement au travail.

Le contenu pédagogique est structuré autour de plusieurs axes essentiels. Tout d'abord, une présentation des enjeux sera faite, suivie d'une réflexion sur la sémantique et les différentes situations rencontrées



dans le cadre professionnel. Les stagiaires seront également sensibilisés aux évolutions législatives concernant le harcèlement sexuel, afin de mieux comprendre le cadre juridique applicable.

Ensuite, la formation abordera le rôle du référent harcèlement sexuel au sein de l'organisation. Les participants apprendront à définir leurs responsabilités, à prévenir le harcèlement et à réagir efficacement en cas de besoin. Les outils de prévention et de réaction seront également présentés, y compris les mesures concrètes à mettre en œuvre pour garantir un environnement de travail sain et respectueux.

des méthodes pédagogiques variées seront mises en œuvre, alliant théorie et pratique, ce qui permettra aux participants de mettre en application les connaissances acquises.



Prérequis

Pour participer à cette formation, il est impératif de maîtriser la langue française.



Modalités pédagogiques

Les modalités pédagogiques de cette formation sont conçues pour favoriser un apprentissage actif et participatif. La formation alternera entre des sessions théoriques et des exercices pratiques, permettant aux participants de mettre en œuvre les concepts abordés. Les méthodes incluront des études de cas, des mises en situation, et des ateliers interactifs, encourageant ainsi une réflexion critique et un échange d'expériences.

Un support de cours sera remis à chaque apprenant, afin de faciliter la compréhension des enjeux et des méthodes abordés. Les formateurs utiliseront également des outils visuels et des ressources numériques pour enrichir les sessions et rendre l'apprentissage plus engageant.



Moyens et supports pédagogiques

Supports de cours numériques



Modalités d'évaluation et de suivi

Les modalités d'évaluation des connaissances et compétences acquises durant la formation incluent des exercices pratiques, des quiz, et des mises en situation tout au long du parcours. Ces différentes méthodes permettent de tester la compréhension des participants et d'évaluer leur progression.

Un questionnaire à choix multiple sera également utilisé pour vérifier l'acquisition correcte des compétences. Pour valider les acquis de la formation, un score minimum de 75% de bonnes réponses doit être obtenu, garantissant que seuls les participants ayant réellement assimilé les contenus reçoivent une certification.



Informations sur l'admission

Les modalités d'admission à cette formation stipulent qu'il est nécessaire de s'inscrire au moins 48 heures avant le démarrage de la formation. Cela permet aux organisateurs de préparer au mieux les sessions et de s'assurer que tous les participants disposent des ressources nécessaires.

Les intéressés sont invités à contacter l'organisme de formation pour toute information complémentaire ou pour discuter de besoins spécifiques liés à l'accès à cette formation.



Informations sur l'accessibilité

Des mesures d'accessibilité sont mises en place pour garantir que cette formation soit ouverte à tous, y compris aux personnes en situation de handicap. Les participants sont encouragés à contacter le référent handicap de l'organisme de formation pour discuter de leurs besoins spécifiques.

Les formateurs sont sensibilisés aux différents types de handicaps et seront en mesure de proposer des adaptations des modalités et supports de formation afin d'assurer une expérience d'apprentissage inclusive.

Les éléments matériels et humains nécessaires à l'accessibilité seront examinés, et des solutions seront



mis en œuvre pour répondre aux exigences de chaque participant.